

Le multiculturalisme

1,200,000 membres des minorités visibles sont concentrés dans les principales villes. C'est ainsi que les policiers doivent apprendre à traiter avec des gens d'origines diverses, dont beaucoup viennent d'États autoritaires où la police inspire la plus profonde méfiance. Le secteur multiculturel finance différents projets où des représentants de communautés ethniques collaborent avec la police locale, par exemple à Ottawa et à Vancouver, pour s'instruire réciproquement et mieux se connaître. A la réunion de Saint-Jean, on a mis sur pied un Comité de liaison multiculturelle de la police composé de chefs de police choisis dans sept grandes villes canadiennes. Le secteur multiculturel collabore également avec la Fédération canadienne des municipalités pour élaborer des programmes de relations interraciales en milieu urbain. Il aide aussi les immigrantes à s'intégrer aux organismes féminins et à sensibiliser ces derniers à leurs besoins. On met également en place des mécanismes afin que des représentants des collectivités ethnoculturelles soient désignés au sein d'organismes fédéraux.

Tout ceci n'est évidemment qu'un survol rapide des réalisations du secteur multiculturel. D'ici quelques jours, le ministre d'État au Multiculturalisme (M. Jelinek) s'entretiendra avec ses homologues des provinces et des territoires responsables des droits de la personne. Le ministre envisagera notamment différents moyens de coordonner la lutte contre le racisme et la discrimination. Nous voulons faire en sorte qu'un tiers de la population du Canada soit complètement intégré à la société canadienne. Ce faisant, il faut bien veiller à ne pas mettre en péril le droit de toute collectivité d'entretenir et d'élargir ses traditions culturelles. Faut-il préciser que la tâche n'est pas facile. La création d'un comité permanent sur le multiculturalisme a été une première étape. La mise sur pied d'un véritable ministère pourrait en être une deuxième. A la fin, nous devons faire la preuve que le multiculturalisme est une réalité typiquement canadienne.

[Français]

Mme Monique Landry (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur le Président, je suis heureuse de répondre à l'importante proposition déposée par l'honorable député de Thunder Bay-Nipigon (M. Epp):

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'opportunité d'établir un ministère du Multiculturalisme et un Comité permanent du multiculturalisme.

L'établissement, le 28 juin dernier, d'un comité parlementaire permanent du multiculturalisme constitue une preuve concrète de l'importance que notre gouvernement attache à la question du multiculturalisme. Ce geste s'accorde bien avec la proposition de l'honorable députée et est un point de repère significatif dans l'évolution de la politique gouvernementale.

La politique et les programmes du multiculturalisme sont le produit des événements de l'après-guerre. Le Canada a toujours été une nation d'immigrants, mais l'arrivée massive d'immigrants et de réfugiés après la Seconde Guerre mondiale a revigoré les collectivités ethnoculturelles déjà installées partout en Amérique du Nord. Ces nouveaux arrivants ont permis

à de nombreux groupes de renouer des liens dynamiques avec leur culture d'origine. A leur arrivée, les enfants d'immigrants et leurs grands-parents ne parlaient souvent que leur langue maternelle, n'ayant pas eu l'occasion d'apprendre l'anglais ou le français. Un peu partout au Canada, et spécialement dans les villes, il était possible de vivre dans sa propre culture.

Par la demande exercée sur les services sociaux, les immigrants ont fait comprendre leurs besoins, de la façon la plus directe, aux divers ordres de gouvernement. C'est à cette époque, vers 1953, que remonte le premier des accords fédéraux-provinciaux sur la formation civique et les cours de langues. Les groupes établis ont alors commencé à exprimer les besoins de leur collectivité aux gouvernements et aux autres Canadiens.

Parallèlement, les Canadiens de culture française et les autochtones ont commencé à s'organiser et à faire connaître leurs vues, de façon plus dynamique et efficace, sur le Canada et sur la place qu'ils devaient y tenir.

A la veille de notre centenaire et tout au cours des années 60, les Canadiens ont été invités à examiner leurs vues du pays et d'eux-mêmes en tant que Canadiens. La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a été le catalyseur qui a permis de cerner clairement beaucoup de ces questions. Elle a notamment incité les groupes ethnoculturels de souche ni anglaise ni française à sensibiliser tous les Canadiens à leur contribution au pays et spécialement à l'Ouest.

Monsieur le Président, selon le recensement de 1981, il y a huit millions de Canadiens qui se considèrent d'origine ethnique autre que britannique ou française, ce qui constitue 31 p. 100 de la population. Environ six millions habitent les grandes villes. Par exemple, 27 p. 100 de la population de Montréal appartiennent à ce groupe; les chiffres comparables pour Toronto, Winnipeg, Regina, Edmonton et Vancouver se situent entre 40 p. 100 et 50 p. 100.

L'impact économique de cette population est considérable. On estime qu'une grande proportion de toutes les petites entreprises canadiennes sont entre les mains de personnes d'origine ethnique autre que britannique ou française. A Toronto, la valeur estimée du marché ethnique est d'environ 6 milliards par année.

Chaque province a une population caractéristique en termes d'origine ethnique. Dans ce contexte, il est important de souligner la contribution des communautés culturelles au Québec.

Même si la proportion des Québécois qui se considèrent d'origine ethnique autre que français ou britannique est petite, 11 p. 100 comparativement à 37 p. 100 en Ontario et presque 50 p. 100 dans les provinces de l'Ouest, leur contribution à la société québécoise est énorme.

Montréal est une ville où fleurissent de nombreux groupes, cultures et races. Il y a, par exemple, 166,000, personnes d'origine italienne, 93,000 personnes d'origine juive, 50,000 personnes d'origine grecque, 51,000 d'origine noire, et 18,000 personnes d'origine chinoise.